

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
9/05/2025

Date d'affichage de convocation
9/05/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 6

Votants : 7

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 14 mai 2025,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué pour la seconde fois sans obligation de quorum suite à l'annulation de la séance du 7 mai 2025, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Muriel COINCE

Absente avant donnée pouvoir :

Yolande GROBON à Frédérique DULAC

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Marc CONGARD, Evelyne COURTECUISSSE, Nathalie SENU, Jean-Marie THEBAULT, Claire CROIXMARIE

Date de la séance :

14 mai 2025

Objet :

Aide facultative n°18/2025

Aide financière
Dette de facture d'eau

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à Madame , domiciliée à Magny-les-Hameaux :
/ , une aide financière pour prendre en charge une dette de facture d'eau d'un montant de 419,82 €.

PRECISE que la somme totale de 419,82 € sera versée directement auprès de la SAUR et que le remboursement s'effectuera selon les modalités convenues dans le contrat de prêt conclu entre le CCAS et Madame

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

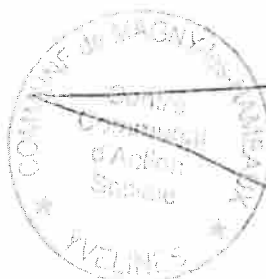
Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 21/05/2025

Certifié exécutoire le : 21/05/2025

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception
078207801082-20250509-CCAS250514A16-DE
Date de réception préfecture : 21/05/2025